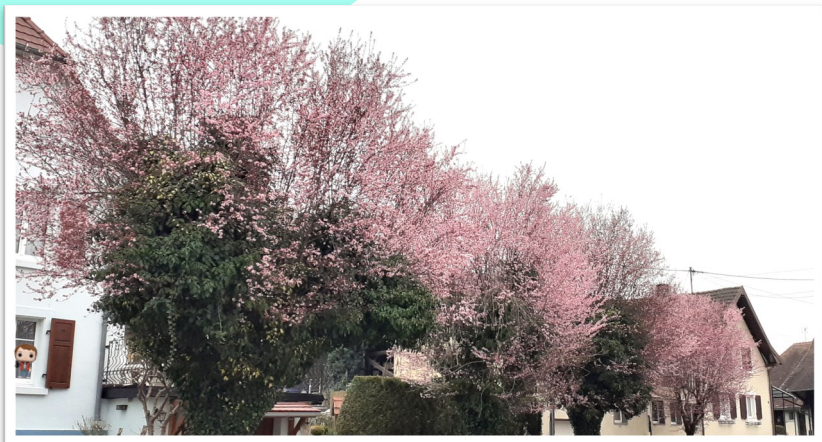
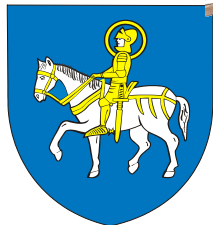


BULLETIN #153 MUNICIPAL



AVRIL 2025

COMMUNE DE CARSPACH



*Rédaction et impression :
Mairie de Carspach*

LE MOT DU MAIRE



Chères Carspachoises, chers Carspachois,

Lors de notre Conseil Municipal du 25 mars, le budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2025 a été voté à l'unanimité.

Je tiens à exprimer ma gratitude à mon équipe municipale pour son implication et son soutien à l'ensemble des propositions soumises au vote, reconnaissant ainsi la qualité et la pertinence du travail effectué ces dernières années.

Vous trouverez dans les pages suivantes de votre bulletin municipal tous les chiffres concernant ce nouvel exercice budgétaire. Les résultats financiers de l'année 2024 vous sont également présentés dans le CFU (Compte Financier Unique) et nous sommes particulièrement heureux d'avoir mené à bien nos deux projets qui nous tenaient à cœur, à savoir, la transformation de notre ancien presbytère en MAM (Maison des Assistantes Maternelles) et l'installation de notre docteur Helena Berçot dans l'ancien bâtiment du Crédit Mutuel entièrement rénové.

Mes services, Véronique LIDIN, adjointe en charge des finances, et moi-même restons à votre écoute pour toutes questions concernant les finances de votre commune.

Le budget de cette nouvelle année permettra de poursuivre nos projets ambitieux pour améliorer la qualité de vie de nos habitants, avec une attention particulière à notre projet phare : la construction d'ombrières et d'une halle sur la place des fêtes.

Ce budget démontre une fois de plus notre volonté et notre engagement à faire de Carspach un village dynamique, respectueux de l'environnement et du bien-être de nos habitants.

Nous sommes fiers de continuer à servir notre commune avec détermination et passion, en offrant des services de qualité tout en maintenant une gestion financière responsable. Nous avons décidé de maintenir les taux d'imposition communaux identiques à l'année 2024.

Merci à toute mon équipe, élus et salariés, pour son engagement, son sens des responsabilités, merci de garder le cap pour que Carspach reste une belle et agréable commune.

Je vous invite toutes et tous à participer à notre prochaine journée citoyenne samedi 17 mai et vous souhaite des à présent de belles fêtes de Pâques.

Votre maire
Rémi Spillmann

FONCTIONNEMENT DE LA MAIRIE : HORAIRES



LUNDI	09h00 à 12h00
MARDI	09h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00
MERCREDI	09h00 à 12h00
JEUDI	09h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30
VENDREDI	09h00 à 12h00

Le secrétariat de mairie est joignable au **03 89 40 99 06** tous les jours de 8h à 12h ainsi que les lundi, mardi et jeudi après-midi de 13h30 à 17h30.

Vous pouvez également transmettre toutes vos demandes par courriel à
CONTACT@CARSPACH.FR

BALAYAGE DES RUES



En 2025, la commune a souhaité renouveler le contrat de balayage des rues mis en place en 2017 et conclu avec la société AFC Balayage de Mulhouse.

Le premier passage de l'année aura finalement lieu:

LE JEUDI 17 AVRIL 2025

ATTENTION: ce passage concerne les routes départementales, les rues au Nord du Dorfbach et la zone industrielle Nord (rue des Erables).

Les rues au Sud du Dorfbach et celles du Vignoble et des Vignerons seront traitées lors du passage du mois de mai.

A cette occasion, nous vous remercions de bien vouloir racler les trottoirs devant votre propriété et ainsi de participer à l'entretien de nos rues sans produit phytosanitaire !

Pensez également à ne pas stationner vos véhicules sur les trottoirs !

GALERIE DE LA MAIRIE



Nous vous invitons chaleureusement à venir découvrir les œuvres de Bernard BELZUNG exposées dans la galerie de la Mairie. L'exposition présente une sélection de ses œuvres, chacune reflétant des moments de détente, de relaxation et d'échappatoire loin du stress quotidien. Les tableaux, réalisés avec des techniques variées, capturent la beauté et la sérénité de la nature, des paysages urbains, de portraits et des scènes abstraites.

CONTRASTES ET HARMONIE



LE SOMMEIL
LE COMPRENDRE POUR
MIEUX LE GERER
Par une intervenante spécialisée
de l'association Brain Up

Les jeudis :
• 15 et 22 Mai
• 5, 12 et 19 Juin
De 10h00 à 12h00

À destination des 60 ans et plus

ATELIER GRATUIT

« Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit, la situation actuelle m'angoisse »,
« Je m'endors devant la télévision et pourtant le sommeil ne vient plus après ».
Autant de situations qui interpellent et inquiètent sur la qualité de son sommeil. En partenariat avec l'association Brain Up, la commune vous propose de participer à cet atelier proposant de mieux comprendre les mécanismes du sommeil, les effets de l'âge ainsi que l'impact de l'état d'esprit sur la qualité du sommeil. C'est aussi l'occasion de partager des expériences et de connaître les conseils pour garder un sommeil récupérateur.

L'atelier se compose de 5 séances de 2 heures et se déroulera à la Mairie. Il est gratuit et le nombre de places est limité (15 participants). Cet atelier est ouvert aux personnes de plus de 60 ans. Inscrivez-vous vite auprès de la Mairie au 03.89.40.99.06 ou par courriel à contact@carspach.fr

L'ensemble du programme est financé grâce au soutien de la Conférence des Financeurs d'Alsace.

« PRENDRE SOIN DE SON SOMMEIL AU QUOTIDIEN »

FRELON ASIATIQUE

Suite à la publication d'un article consacré au piégeage printanier de cette espèce indésirable dans nos deux dernières éditions, nous souhaitons remercier les 25 « piégeurs » volontaires pour cette campagne 2025 !

Ils se sont réunis le 20 mars dernier pour recevoir les conseils de notre référent communal, Joseph MUTH, et pour fabriquer l'appât qui doit permettre d'attirer la reine dans le piège avant qu'elle ne construise un nouveau nid.

Pour toute information n'hésitez pas à contacter la Mairie et Jean-Yves MOSSER, adjoint en charge de cette thématique.



LES NUISANCES SONORES

Le retour des beaux jours engendre parfois quelques désagréments tels que des bruits intempestifs d'engins bruyants en tous genres ...

Il est **interdit** d'utiliser ces appareils bruyants, ainsi que de déverser des verres de rebut dans les différents conteneurs, aux horaires suivants :

au cours de la période « heure d'été »

les jours ouvrables

avant 7h30
entre 12h00 et 13h30
après 20h00

les samedis

avant 7h00
entre 12h00 et 13h30
après 19h00

les dimanches et jours fériés

toute la journée



SONT INTERDITS, les cris et tapages nocturnes sur les voies et lieux publics, ainsi que sur les propriétés privées.



Suivez la commune de Carspach sur WhatsApp
pour ne rien manquer de la vie du village en
scannant ce QR Code ou en navigant vers
bit.ly/CarspachActus





CONSEIL MUNICIPAL

Compte financier unique 2024

Le 25 mars 2025 le Maire a présidé une séance très largement consacrée aux budgets de l'année 2025. Claude LEBOURGEOIS était excusé tout comme Pascal HELL qui avait donné procuration à M. SPILLMANN.

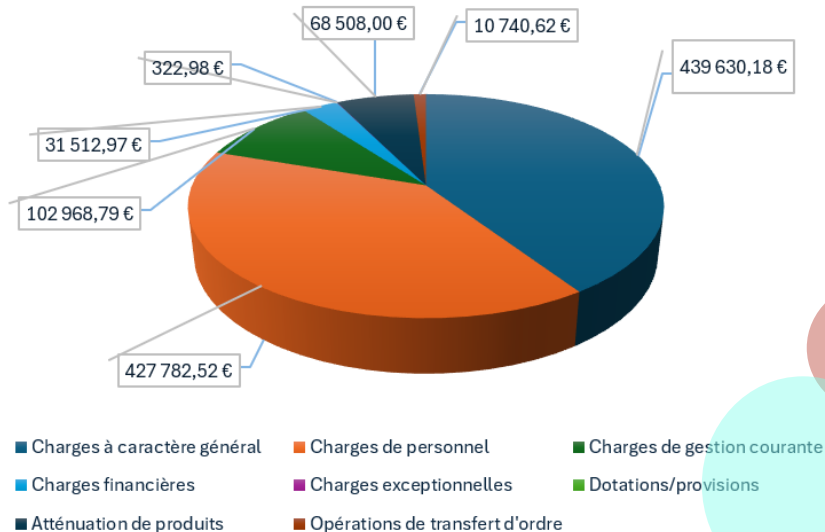
Après avoir pris connaissances des actualités intercommunales par les représentants du conseil au sein des différents organismes intercommunaux, les élus ont validé à l'unanimité la nouvelle convention territoriale globale avec la CAF, convention qui permet à la Communauté de communes Sundgau de toucher un peu plus de 1 929 000€ pour la période 2025/2029 pour la compétence Petite Enfance.

Hormis les questions liées aux budgets, le Conseil était également invité à dénommer deux nouvelles rues dans le lotissement Plein Champs. Il s'agira de la rue des Capucines et de la rue des Lilas (*elles feront toutes les deux la liaison entre la rue des Bleuets et la rue des Jardins*)

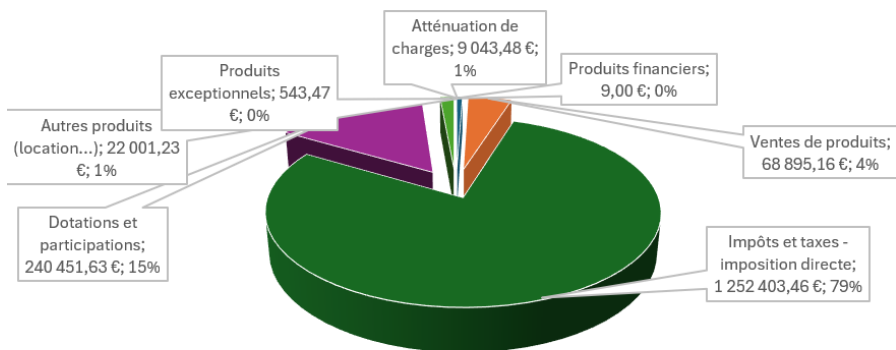
BUDGET PRINCIPAL M14

Les élus ont tout d'abord approuvé à l'unanimité le Compte Financier Unique 2024 donnant quitus au Maire pour sa gestion des finances de la commune pour cette année. La section de fonctionnement présente un excédent de 541 881,37 € (33,43 % du budget 2024).

Dépenses de fonctionnements 2024 (1 081 466,06 €)



Les recettes générées par l'augmentation du produit des taxes locales permettent de garantir des possibilités d'investissement conséquentes tout en gardant de la flexibilité pour le budget de fonctionnement.



Recettes de fonctionnement 2024 (1 593 347,73 €)

La section d'investissement présente un léger déficit de 42 225,41 € qui s'ajoute au déficit antérieur de 234 992,57 €. Il est donc largement couvert par l'excédent

Dépenses		Crédits votés	Réalisés
1641	Emprunts en euro	234 000,00 €	229 549,89 €
2131	Bâtiments publics	94 000,00 €	23 040,00 €
2138	Autres Constructions	0,00 €	164 811,37 €
215383	Réseaux d'électrification	140 000,00 €	96 335,12 €
21538	Autres réseaux	0,00 €	10 223,40 €
2158	Autres installation, matériel et outillage technique	4 400,00 €	4 647,90 €
2183	Mat de bureau et mat informatique	5 640,00 €	7 986,76 €
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00 €	136,66 €
231	Immobilisation corporelles en cours	0,00 €	8 533,87 €
2313	Constructions	362 000,00 €	429 785,90 €
2315	Installations, matériel et outillage technique	233 000,00 €	225 862,09 €
2313	(Ordre) Constructions	11 000,00 €	2 342,32 €
2111	Terrains nus	269 151,65 €	0,00 €
2115	Terrains bâtis	160 000,00 €	0,00 €
2184	Mobilier	25 600,00 €	0,00 €
Total dépenses		1 538 791,65 €	1 203 255,28 €

La quasi-totalité des projets votés par le Conseil ont été mis en œuvre et plus particulièrement la réhabilitation de l'ancien presbytère en MAM et logements pour la somme de 360 828,69 € (soit un total de 550 456,10 € TTC).

L'achat et la réhabilitation de l'ancienne agence du Crédit Mutuel en cabinet médical ont coûté 228 957,21 € TTC (il faut y ajouter un budget de 39 100 € pour les derniers travaux qui seront réalisés en 2025).

Pour les travaux de voirie : la réfection du pont du Dorfbach a coûté 101 014,44 €, le solde de l'aménagement de la rue des Champs 137 888,97 € et la réalisation d'une couche de roulement dans la rue des Forgerons 45 414,00 €.

Les études pour l'aménagement de la Place des Fêtes se sont poursuivies pour 42 429,60 €

La non-vente de la maison forestière et les difficultés à percevoir la taxe d'aménagement n'ont pas permis d'absorber le déficit de l'année 2023 comme prévu. (les recettes sont présentées à la page suivante).



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 mars 2025

Recettes		Crédits votés	Réalisés
21	Section d'exploitation	500 615,38 €	
102222	FCTVA	60 000,00 €	106 507,96 €
10228	Taxe d'aménagement	40 000,00 €	12 000,62 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	547 178,22 €	547 178,22 €
1311	Etat et établissement nationaux		105 131,39 €
1323	Département		10 000,00 €
1326	Autre établissement publics locaux		32 638,13 €
1328	Autres	125 500,00 €	16 933,00 €
1641	Emprunts	300 000,00 €	300 046,67 €
2111	Terrains nus	160 000,00 €	
212	Agencements et aménagements de terrains		2 958,60 €
2151	Réseaux de voirie		5 398,64 €
231	Immobilisations corporelles en cours	18 750,00 €	
238	Avances sur commandes d'immobilisation	11 000,00 €	10 876,19 €
28041513	Projets d'infrastructure d'intérêt national	10 740,62 €	10 740,62 €
Total Recettes		1 773 784,22 €	1 160 410,04 €

Le budget de fonctionnement 2025 présente de grandes similitudes avec celui des années précédentes. Le Conseil a, comme l'année précédente, constaté que les investissements engagés sont importants et a donc décidé de transférer la quasi intégralité de l'excédent 2024 pour les financer. Ainsi 500 000 € sont transférés en investissement et 41 881,37 € seulement sont maintenus en réserve de fonctionnement. Les élus ont constaté que les bases locatives sont revalorisées pour cette année de 1,7% et ont décidé de maintenir les taux de l'année 2024, conscients de l'effort qui a déjà été demandé à la population cette même année (+8,1%). Les taux communaux 2025 seront donc les suivants :

Taxe	Taux 2024	Taux 2025	Augmentation	Produit attendu
Foncier bâti	26,69%	26,69%	0,00 %	761 733 €
Foncier non bâti	80,89 %	80,89 %	0,00 %	66 734 €
Habitation	15,96%	15,96%	0,00 %	14 364 €

Les élus ont ensuite défini les crédits alloués aux écoles : 9 100 € pour l'école élémentaire . Ils comprennent les fournitures scolaires, les frais d'entrées et de transport à la piscine, la subvention à la coopérative ainsi qu'une somme de 1 500€ pour la classe nature prévue au printemps. L'école maternelle percevra la même dotation que l'année dernière soit 2 190 €.

Les subventions octroyées aux associations s'élèvent à 29 818,00 €.

Outre les subventions de fonctionnement votées sans changement, des crédits supplémentaires sont prévus pour l'organisation du Fascht (1 000 €) et pour les associations caritatives locales (600€).

Les charges de personnel se montent à 422 610 € contre 433 500 € en 2024. Elles représentent 25,62 % des dépenses et se situent en dessous de la moyenne nationale (37% en 2024).

La balance prévisionnelle prévoit un solde d'exécution positif de 497 996,75 €.

Les grandes lignes du nouveau budget de fonctionnement sont celles-ci :

Dépenses 2024		Recettes 2024	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
Charges générales	500 400,00 €	Résultat reporté	41 881,37 €
Personnel	422 610,00 €	Atténuation de charges	1 000,00 €
Subventions,		Vente de produits	79 056,00 €
indemnités	104 190,00 €	Taxes et attributions	1 239 500,00 €
Charges financières	40 000,00 €	Dotations et	
Atténuation de produits	69 000,00 €	participations	254 100,00 €
Titres annulés	4 500,00 €	Produits financiers	33 500,00 €
Provision	100,00 €	Produits exceptionnels	500,00 €
Autofinancement	497 996,75 €		
Amortissements	10 740,62 €		
TOTAL	1 649 537,37 €	TOTAL	1 649 537,37 €

Au total, le budget de fonctionnement est en très légère augmentation (+1,77 %)

Pour la section d'investissement le budget est arrêté à 1 873 246,75 €.

Il comprend notamment le lancement des travaux d'aménagement de la Place des Fêtes pour un montant avoisinant le demi-million d'euros. Pour couvrir cette dépense spécifique il est prévu de réaliser un nouvel emprunt. Le recours à ce type de financement est possible grâce à une dette maîtrisée. Le capital restant dû des emprunts est de 777 355,75 € soit environ 360 € par habitant et la majeure partie de cette dette s'éteindra en 2027.

Le Conseil a validé de nombreux projets sur le bâti existant de la Mairie, de l'école maternelle, du cabinet médical, de l'atelier municipal et de l'église pour un total de 176 380 €. Ces travaux permettront de garder ces bâtiments en bon état et agréables à utiliser.

Cette année sera également lancée la dernière tranche de remplacement des candélabres en LED.

Le détail des projets est présenté à la page suivante et les élus, tout comme les services de la Mairie, se tiennent à votre entière disposition si vous souhaitez avoir des informations complémentaires sur l'un ou l'autre des projets.

SECTION D'INVESTISSEMENT 2025

RECETTES 2025	
Affectation résultat	500 000,00 €
FCTVA	83 000,00 €
Taxe aménagement	12 000,00 €
Cession	160 000,00 €
Subvention	109 000,00 €
Emprunt	500 000,00 €
Amortissements	11 250,00 €
Autofinancement	497 996,75 €
Total	1 873 246,75 €

SUBVENTIONS demandées	en 2025
TEA éclairage public	19 950,00 €
CEE Eclairage Public	2 500,00 €
Climaxion MAM	25 000,00 €
CeA Etude de sécurité	1 550,00 €
DETR Place des Fêtes (A)	15 000,00 €
Région Place des Fêtes (A)	45 000,00 €

Les travaux programmés pour 2025 sont les suivants :

MATERIEL (en €TTC)	
Matériel technique	7 000,00 €
Téléphonie	900,00 €
MOBILIER (en €TTC)	
Aire de jeu école maternelle	45 000,00 €
TRAVAUX VOIRIE et RESAUX (en €TTC)	
Travaux de voirie avant enrobé CeA	32 000,00 €
Remplacement de poteaux d'incendie	15 000,00 €
Solde maîtrise d'œuvre 2024	1 500,00 €
Signalétique/Aménagement de sécurité	13 000,00 €
Aménagement d'un espace « rue des Champs »	10 000,00 €
Eclairage public (LED)	48 300,00 €
ETUDES/TERRAINS (en €TTC)	
Esquisse aménagement rue du 7 Août	8 000,00 €
Mise à jour étude de sécurité (RD)	5 000,00 €
Etude de charges école maternelle	6 000,00 €
TRAVAUX BÂTIMENTS (en €TTC)	
Mairie (chauffage + sanitaires)	39 880,00 €
Atelier communal (zinguerie + portes)	14 000,00 €
Cabinet médical (chauffage + ravalement façades)	39 100,00 €
Ecole maternelle (sanitaires + zinguerie)	34 300,00 €
Eglise (zinguerie des corniches)	4 000,00 €
Aménagement de la Place des Fêtes (Tranche 2025)	491 000,00 €
TOTAL Travaux 2025 (sans provisions)	813 980,00 €
TOTAL DEPENSES (compris solde et emprunts)	1 873 246,75 €

BUDGET ANNEXE BOIS ET FORÊTS

Après avoir délibéré sur le budget principal M57, les conseillers et conseillers ont approuvé le budget bois et forêt.



L'exercice 2024, marquée par une météo particulièrement difficile pour les travaux forestiers, se solde par un résultat excédentaire de 137 273,82 €.

Cet excellent chiffre permet l'inscription en dépenses de fonctionnement des frais d'abattage et de transport des grumes nécessaires aux ombrières de la Place des Fêtes.

En investissement, il est prévu la réalisation d'un chemin forestier (43 000 €) et l'achat d'un véhicule pour les services techniques communaux (40 000 €).

Ce budget étant fortement dépendant des évolutions du marché du bois, il est construit avec prudence afin d'anticiper une potentielle mauvaise année de vente.

Le Maire a également tenu à informer ses collègues du courrier qu'il a transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin pour demander l'autorisation de quitter le SIGFRA.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Total opérations réelles	246 200,00 €	209 000,00 €
Résultat affecté		60 000,00 €
Virement à la section d'investissement	22 800,00 €	
TOTAL	269 000,00 €	269 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Exercice	100 073,82 €	0,00 €
Excédent investissement 2024		61 179,52 €
Excédent de fonctionnement 2024		16 094,30 €
Virement section fonctionnement		22 800,00 €
TOTAL	100 073,82 €	100 073,82 €
TOTAL GENERAL (Fonctionnement et investissement)	369 073,82 €	369 073,82 €



10^{ÈME} ÉDITION
SAMEDI 17 MAI 2025

Tous les habitants de la commune, des enfants aux grands-parents, sont invités à participer pour la huitième fois à cette journée qui permet de réaliser des projets pour le bien vivre ensemble de notre commune mais surtout de se retrouver entre voisins et amis ou, pour les nouveaux arrivants, de se rencontrer !

Tout le monde peut apporter ses compétences et sa bonne volonté pour participer aux différents ateliers : **il y en a pour tous les goûts !**

Suite aux inscriptions, des groupes de travail seront formés afin d'intervenir sur les différents chantiers. Les conseillers municipaux, référents de chaque atelier, prendront contact avec vous pour vous transmettre toutes les informations nécessaires.

À l'issue des ateliers les participantes et les participants sont conviés à partager un repas qui sera servi sur le parvis de l'école élémentaire, moment toujours riche en bonne humeur !



Quels sont les ateliers prévus ?



A	ACCOMPAGNEMENT	ATELIERS POUR LES ENFANTS, ET LES ADOLESCENTS
B	BRICOLAGE	INSTALLATION DE NOUVEAUTÉS
C	ENTRETIEN	RÉPARATIONS OU ENTRETIEN DIVERS
D	FLEURISSEMENT	FLEURISSEMENT ET PLANTATIONS
E	GROS ŒUVRE	RÉFECTIONS DIVERSES
F	LOGISTIQUE	ATELIER RESTAURATION, PAUSE CAFÉ...
G	NETTOYAGE	NETTOYAGE ET DÉSHERBAGE
H	PEINTURE	PEINTURE BÂTIMENTS, BOISERIES, TRAÇAGE ROUTIER...



Comment s'inscrire ?



Nom	Prénom	Age	N° d'atelier	Présence au repas

Adresse :

.....

Tél. : Mail :

☐ *J'accepte que les photographies prises à l'occasion de la Journée Citoyenne soient utilisés dans les supports d'information de la Commune.*



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Mairie de CARSPACH

TÉL : 03.89.40.99.06

contact@carspach.fr

L'équipe municipale et le comité d'organisation de la journée citoyenne vous remercie d'avance pour votre participation.

Une idée de travaux, d'un projet pour embellir le village ou votre quartier?

N'hésitez pas à prendre contact avec nous avant le 09 mai 2025 pour voir comment nous pourrions le mettre en œuvre lors de la prochaine Journée Citoyenne



CONCOURS PHOTOS DE CARNIVAL

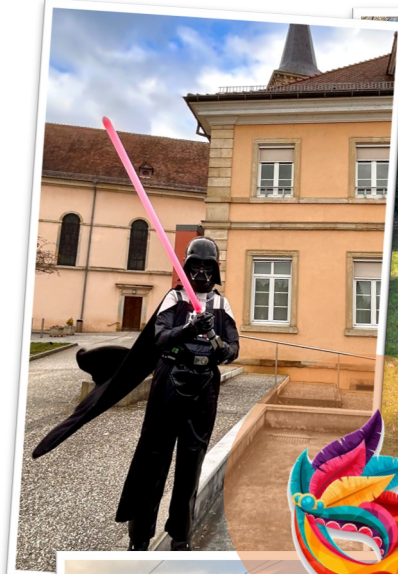


**JOSEPH, THOR, TYPHANIE,
ALICE, NOË, LÉON MAËL,
THIBAUD, AURÉLIEN**

**ANNA, MARIUS, LUCIE,
GAËLLE, LILIAN, ADAM,
ROSE, NATHAN ET
JULÈS !**

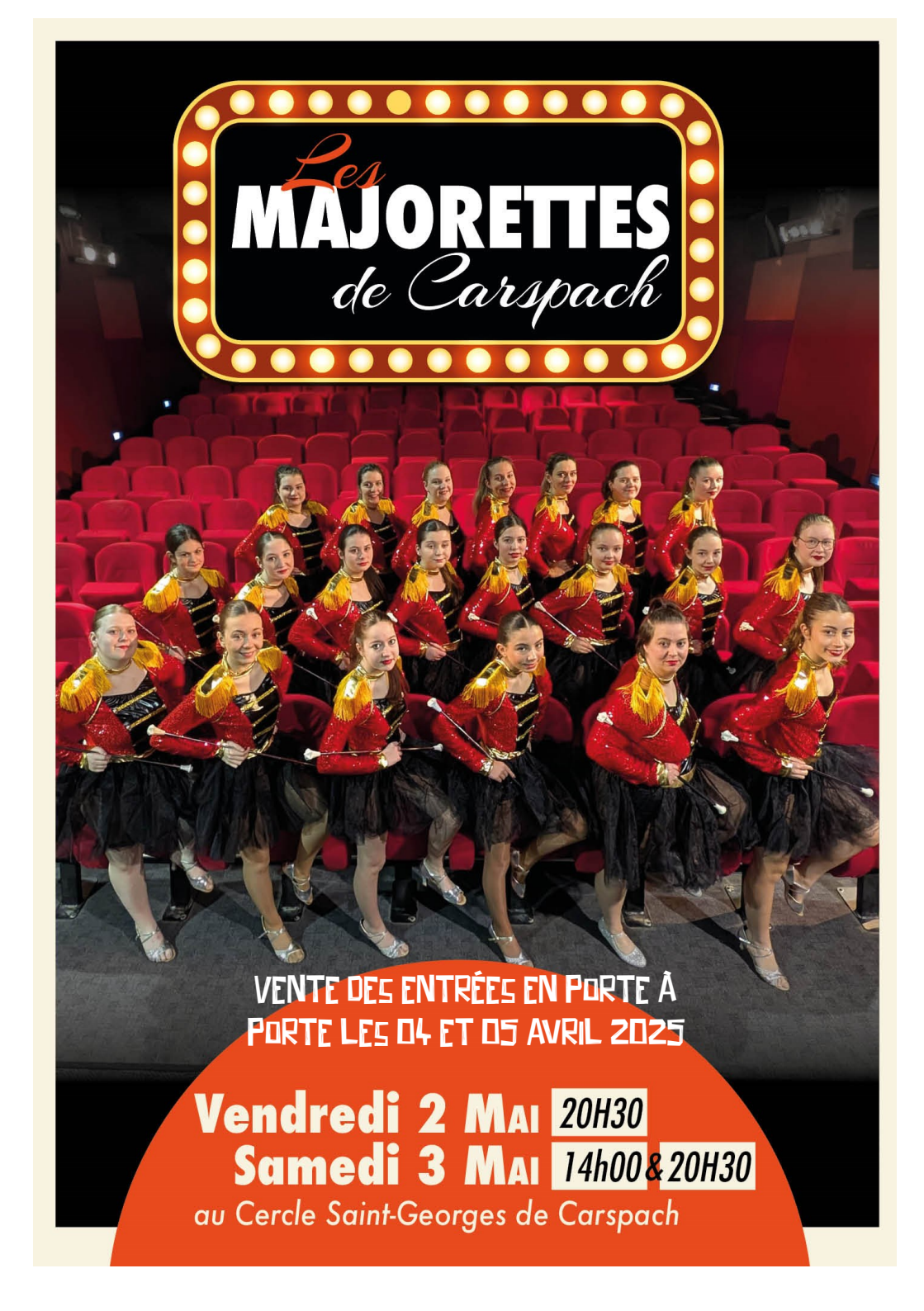
ILS ONT TOUS GAGNÉS !





CARNAVAL





Les **MAJORETTES** *de Carspach*

**VENTE DES ENTRÉES EN PORTE À
PORTE LES 04 ET 05 AVRIL 2025**

Vendredi 2 MAI 20H30
Samedi 3 MAI 14h00 & 20H30

au Cercle Saint-Georges de Carspach



Placement numéroté, réservation obligatoire

- au Cercle les 9, 16 et 23 avril entre 18h15 et 20h
- à partir du 24 avril : au 06.80.82.52.64

du lundi au vendredi de 10h à 12h

Ouverture des portes 1h avant la représentation
Buvette & petite restauration sur place

*les associations locales
vous informent*



MARCHÉ AUX PUCES

— 15 JUIN —

CARSPACH



REPAS : Bouchée à la reine ou
Basket Bowl sur place ou à emporter

STANDS - BAR - PATISserie - SANDWICHS – MERGUEZ

Nous remercions d'avance les personnes qui auront
l'amabilité de nous confectionner de la pâtisserie
(A déposer au Cercle le dimanche matin)

LE CIRCUIT DES EXPOSANTS



Tarif exposants particuliers : 15€ les 9 m.

Réservation emplacement à remettre à :

Aimé Metzger 34 rue du 7 août Carspach aime.metzger@orange.fr

Les exposants ne seront placés que d'un côté des rues étroites pour permettre l'accès aux secours en cas d'urgence.

RÉSERVEZ VOTRE STAND

☎ 07.75.74.08.64

✉ cercle.carspach@gmail.com

**RESERVATION POUR PARTICULIERS AU MARCHE AUX PUCES
DU 15/06/2025 A CARSPACH**

A retourner à Aimé Metzger 34 rue du 7 août 68130 Carspach

(aimé.metzger@orange.fr) accompagné d'un chèque de **15 €uro** libellé à l'ordre du
« **CERCLE St Georges CARSPACH** » et accompagné de la **photocopie recto/verso de
votre carte d'identité.**

(une demande de réservation incomplète ou sans paiement ne sera pas prise en compte)

L'emplacement est de **9 mètres** (voiture comprise), réception des exposants à partir
de 6h, si l'emplacement n'est pas occupé à 8h, il sera considéré comme disponible.

Une annulation de la réservation sera acceptée jusqu'à huit jours avant la date du
marché aux puces, après non.

Je soussigné(e) NOM :PRENOM :

ADRESSE : VILLE

.....

Tél :E Mail :

TYPE de véhicule : (et indiquer si avec remorque)

Parasol ou tonnelle : si oui : dimensions :

N° d'immatriculation du véhicule :

Je déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du Code de Commerce)
- ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

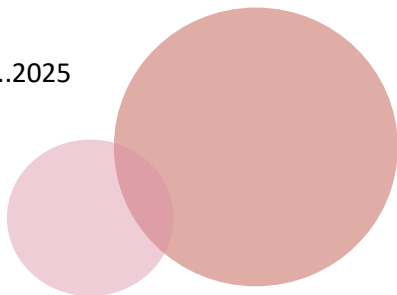
**Je m'engage à rendre l'emplacement propre, en ramenant les effets invendus, car-
tons, caisses et sacs vides.**

Je suis informé(e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer
des poursuites pénales à mon encontre.

Fait à le2025

Signature :

Remarque :





GRANDS ANNIVERSAIRES

Madame Marie Rose ARMSPACH a fêté ses 85 ans

Marie Rose WETTLY est née à Carspach le 28 février 1940. C'est lors d'une kilbe qu'elle fait la connaissance d'André ARMSPACH, originaire de Zillisheim ; ils se marient à Carspach le 18 octobre 1969.

Christine et Martine sont nées de cette belle union.

Marie Rose entame sa carrière professionnelle en tant qu'ouvrière chez Jordan à Altkirch, puis rejoint les équipes de Trimeca à Saint-Louis et Brunstatt. Elle a ensuite travaillé dans la cuisine de l'Hôpital St Morand à Altkirch, au Sonnenberg à Carspach, et enfin dans la boucherie Groff. *« J'ai exercé plusieurs métiers et mes différents employeurs m'appréciaient beaucoup, j'avais toujours du travail »*, explique-t-elle..



Avec son époux André, décédé en 2016, elle partageait une passion pour la randonnée. Ensemble, ils ont exploré de nombreux sentiers, profitant des beautés de la nature. Ils appréciaient particulièrement les randonnées en montagne, où ils pouvaient admirer des paysages magnifiques et découvrir la faune et la flore. Ces moments étaient pour eux une source de bonheur et de complicité.

Elle aime évoquer ces souvenirs heureux avec ses cinq petits-enfants : Célia, Loïc, Lucas, Andréa et Morgane. Les éclats de rire et les câlins chaleureux de ses arrière-petits-enfants : Léo, Naëlle et Alvaro, égaillent ses journées et remplissent son cœur de joie. Marie Rose a récemment emménagé à la résidence St Brice à Illfurth, où elle prend plaisir à participer aux nombreuses activités proposées.



Nous remercions toutes les carspachaises et tous les carspachois qui se sont mobilisés pour participer au « Elsäss Oschterputz » du 22 mars dernier afin de nettoyer une bonne partie des accotements et fossés souvent remplis d'immondices !



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE CARSPACH



CARPES FRITES A EMPORTER

VENDREDI 18 AVRIL 2025 (VENDREDI SAINT)

AU DEPOT D'INCENDIE DE CARSPACH, RUE DU PETIT BOIS.

MENU : CARPES FRITES – FRITES – SALADE

PRIX : 16 EUROS

RESERVATIONS : Par TELEPHONE AU 07-80-54-74-24

ou par MAIL : asp-carspach@outlook.fr **AVANT LE 15 AVRIL .**

LORS DE LA RESERVATION, MERCI DE PRECISER LA TRANCHE HORAIRE A LAQUELLE VOUS DESIREZ CHERCHER LES CARPES :

11H30 -12H00

12H00 -12H30

12H30 -13H00

PENSEZ A VOUS PRESENTER AVEC VOTRE VAISSELLE (PLAT, SALADIER...) POUR LE CONDITIONNEMENT DES REPAS.

VERRE DE L'AMITIE OFFERT.

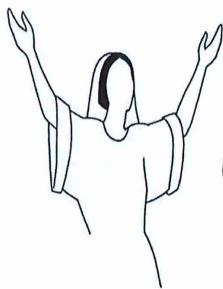


CONCERT

1885 – 2025

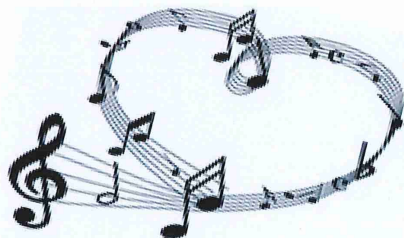
Dans le cadre de son **140ème anniversaire**
La Chorale Sainte Cécile de Carspach
avec les chorales d'Altkirch et d'Aspach

chantera une



ODE A MARIE

Jeudi 1er mai à 17h
à l'église de CARSPACH



*Nous vous invitons à participer nombreux
à ce moment de douceur et de partage musical
autour de chants à la Vierge !*

Entrée libre - Plateau



LES DATES À RETENIR

aux mois d'avril et mai 2025



KILIANSTOLLEN

Dimanche 11 mai 2025

Visite vestiges de guerre

CIE DES MAJORETTES

Ven. 02 et sam. 03 mai 2025

Soirée de gala

SAPEURS POMPIERS

Vendredi 18 avril 2025

Carpes frites à emporter

CONSEIL DE FABRIQUE

Dimanche 27 avril 2025

Repas paroissial



Les associations locales
vous informent



COMMUNE

Samedi 17 mai 2025

10^{ème} Journée Citoyenne

APPMA

Jeudi 1^{er} mai 2025

Concours de pêche

MUSIQUE MUNICIPALE

Samedi 24 mai 2025

Concert du 70^{ème} anniversaire

DONNEURS DE SANG

Vendredi 25 avril 2025

Assemblée générale

Vendredi 30 mai 2025

Collecte à Carspach

CHORALE STE CECILE

Jeudi 1^{er} mai 2025

Concert « Ode à Marie »

PÉGASE AIR CLUB

Dimanche 18 mai 2025

Portes ouvertes



RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES ACTUALITÉS ET
L'AGENDA DE LA COMMUNE SUR LE SITE INTERNET

WWW.CARSPACH.FR